COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIÉ FUTSAL



Réunion restreinte du lundi 03 novembre 2025

Présent: M. FOPPIANI

INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1-Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2-Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3-Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4-Protège-tibias obligatoires.

La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase

- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :
- Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir le lundi 14h de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.
- Report de rencontre :
- L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations. Le club recevant doit s'assurer de la disponibilité du gymnase au plus tard 72h avant la rencontre.
- Changement avec accord de l'adversaire :
- Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela, il faut utiliser la procédure de demande de changement via Footclub le lundi 14 h précédant la rencontre DERNIER DELAI.
- le site internet du District fait foi la veille du match à 17h00.
- La veille du match à 17h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

FUTSAL D1

N°53498795 – CHAMPIGNY CF 2 / KB FUTSAL 2 Futsal D1 du 08/11/25

Courriel de Champigny FC du 03/11/24 – demande de changement de -1h00.

La Commission enregistre que le match se déroulera à 16h00 au lieu de 15h00. Prévenir vos adversaires.

FUTSAL D2

564855 - LES GRANDS DU QUARTIER - Reprise du dossier

La commission constate l'absence de réception de l'attestation municipale de mise à disposition du créneau horaire indiqué au club de LES GRANDS DU QUARTIER.

N°54778502 – GENTILLY AC 2 / VITRY ASC 2 Futsal D2-B du 18/10/25 reporté au 02/11/2025

Courriel du club de GENTILLY AC informant d'une erreur administrative de la commission pas de créneau le dimanche uniquement le samedi à 19h.

La commission reporte la rencontre du 02/11/2025 au 22/11/2025. Prévenir l'équipe adverse.

N°54778511 – US VILLENEUVE ABLON / VITRY ASC Futsal D2du 08/11/25

Courriel de Villeneuve Ablon du 04/11/25, nous informant de son 3^{ème} forfait avisé, entraînant son forfait général. Avis aux clubs concernés.

MATCHES REMIS

54778402 - VITRY ASC 1 / CRÉTEIL PALAIS FUTSAL 1 Futsal D2-A du 11/10/25 reporté au 31/10/2025 à voir

54778501 - VITRY CA 1 / VITRY ASC 2 Futsal D2-B du 02/10/25 reporté au 13/11/2025

54778396 - BOISSY FC 1 / FRESNES FUTSAL 94 1 Futsal D2-A du 30/10/25 reporté au 13/11/2025

53498810 - RUNGIS US 1 / KB FUTSAL 2 - Futsal D1 du 17/10/25 reporté au 14/11/2025

54778397 – FUTSAL CLUB CHOISY 1 / VITRY ASC 1 Futsal D2-A du 18/10/25 reporté au 15/11/2025

54778502 – GENTILLY AC 2 / VITRY ASC 2 Futsal D2-B du 18/10/25 reporté au 22/11/2025

COUPES VAL DE MARNE FUTSAL

<u>Correctif</u>: Le premier tour de la Coupe du Val de Marne Sénior Futsal se déroulera au cours de la semaine du 12 au 18 janvier 2026

La commission effectuera le tirage au sort lors de sa réunion du 15/12/2025.